



Présidence : Croatie

1079^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 29 mai 2024 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 heures

Clôture : 13 heures

2. Président : Ambassadeur M. Horvatić

Président, Fédération de Russie (FSC.DEL/192/24)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ : FORMATION
MILITAIRE ET ÉVOLUTION DU RÔLE DES
ÉCOLES MILITAIRES

- *Exposé du colonel (à la retraite) E. A. Kaplan, École de la puissance terrestre stratégique de l'École supérieure de guerre de l'armée des États-Unis*
- *Exposé du général de division K. Pronhagl, Académie militaire thérésienne, Autriche*
- *Exposé du colonel A. Kozina, École militaire croate « Franjo Tuđman »*
- *Exposé du capitaine de vaisseau L. Mihanović, Université de défense et de sécurité « Franjo Tuđman », Croatie*
- *Exposé du capitaine de vaisseau D. Bugajski, École navale polonaise*
- *Exposé du général de division E. Mavris, Université de défense nationale « Carol I », Roumanie*

Président, Colonel E.A. Kaplan (FSC.DEL/199/24), général de division K Pronhagl, colonel H. Gell, colonel A. Kozina, capitaine L. Mihanović, capitaine D. Bugajski, général de division E. Mavris, États-Unis d'Amérique,

Chypre, Canada, Belgique-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; ainsi que la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/187/24), Royaume-Uni, Ukraine (FSC.DEL/189/24), Suisse, Türkiye (FSC.DEL/195/24 OSCE+), Arménie, Azerbaïdjan (FSC.DEL/196/24 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine : Ukraine (FSC.DEL/190/24), États-Unis d'Amérique (FSC.DEL/197/24), Royaume-Uni (FSC.DEL/198/24 OSCE+), Belgique-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/188/24), Canada (FSC.DEL/194/24 Restr.)

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Mécanisme d'avertissement de rappel appliqué conformément à la Décision n° 10/02 du FCS* : Président
- b) *Suspension par la Biélorussie de ses obligations au titre du Traité sur les forces armées conventionnelles en Europe le 24 mai 2024* : Biélorussie (FSC.DEL/191/24 OSCE+)

4. Prochaine séance :

Mercredi 5 juin 2024, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence